

PAUVRETÉ – PRÉCARITÉ

Le CNLE compile les données relatives à la pauvreté et à l'exclusion

A l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère du 17 octobre, le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) a rendu public, le 16 octobre, la première édition des *Chiffres clés de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, brochure qui « *regroupe une large sélection des indicateurs dressant l'état des situations de pauvreté et d'exclusion sociale en France* ». Il a, pour cela, exploité les données publiées au fil des mois par un grand nombre d'organismes tels que l'Institut national des statistiques et des études économiques, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques ou le Fonds de financement de la couverture maladie universelle (CMU), et dont beaucoup font d'ailleurs souvent l'objet d'articles dans les ASH.

En sept chapitres, dont un chapitre introductif sur la mesure de la pauvreté en France, cet ouvrage, **disponible en ligne gratuitement** (1), traite ainsi, successivement, « *les différents domaines couverts par le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale* », souligne le CNLE : minima sociaux (montants, phénomène de non-recours...), emploi et formation professionnelle (taux de chômage, précarité de l'emploi, indemnisation du chômage, insertion par l'activité économique...), logement et hébergement, accès aux soins (CMU, renoncement aux soins, etc.), famille, enfance et réussite éducative, inclusion bancaire et surendettement.

Ce document a pour but, précise le conseil, « *de permettre, sous un format clair, synthétique et accessible à tous, d'appréhender les différents enjeux sociaux ainsi que les mesures politiques, les prestations et les dispositifs mis en place afin de réduire les inégalités sociales et la pauvreté* ». 

Anne Simonot

(1) *Les chiffres clés de la pauvreté et de l'exclusion sociale - Edition 2015* - Disponible sur www.cnle.gouv.fr.